

étude plus approfondie de la part du Comité. Il en est ainsi surtout pour les prix versés aux pêcheurs et pour les us commerciaux des grossistes et des détaillants.

De l'avis de son enquêteur, le Comité, les interrogatoires terminés, devrait étudier la possibilité de prendre les mesures logiquement destinées à établir une échelle plus élevée de prix en faveur du pêcheur. Il est d'importance fondamentale que la situation du pêcheur soit améliorée, et dans cet ordre d'idées le Comité en arrivera peut-être à examiner les moyens à prendre pour établir un prix minimum en faveur du pêcheur.

Votre enquêteur propose aussi au Comité de se demander dans quel sens et par quel système de vente ou autre procédé, il pourrait devenir nécessaire de créer un système plus satisfaisant de coordination entre tous les intéressés comme dans tous les compartiments de cette industrie.

D. La coordination est un facteur fondamental?—R. C'est mon avis.

D. C'est-à-dire un système rationnel de vente en vue d'assurer au pêcheur un revenu plus considérable?—R. Oui.

D. Après examen de la situation, jugez-vous cette coordination possible, étant donné que l'écart actuel des prix entre le pêcheur et le consommateur est assez considérable pour permettre un partage plus équitable des bénéfices, et ce sans hausser le prix du poisson?—R. Oui, je le crois.

D. Une entreprise de cette nature entraînerait-elle l'adhésion du grossiste et du détaillant?—R. Le grossiste et le détaillant la verraient d'un fort bon œil.

D. Dans ce cas, vous déposez ce rapport en l'ajoutant aux addenda des documents à l'appui; et vous allez procurer au Comité les autres renseignements à venir et complétez votre rapport quand toute votre documentation sera au point?—R. Oui.

Le témoin se retire.

M. C. V. FESSENDEN est appelé et assermenté.

*M. Sommerville:*

D. Monsieur Fessenden, vous avez, à la demande du Comité, enquêté au sein de certains compartiments de l'industrie du meuble et avez rédigé à notre intention un rapport contenant les renseignements obtenus et une documentation personnelle?—R. Oui.